

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2022

LUTTER CONTRE LES PLASTIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA
SANTÉ - (N° 280)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 63

présenté par

M. Pahun

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« de »,

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.